



Présentation de l'Appel à candidatures « Terrains d'expérimentation »

L'évaluation des actions associatives : comment en faire l'affaire de tous, via des expérimentations en recherche participative ?

Présentation

Les commanditaires :



Patrick CHENU- Président



Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI - Déléguée générale





Floriant COVELLI - Délégué général



L'assistance à maîtrise d'ouvrage :



Pascal DESCLOS- Consultant Dirigeant



Yann-Gaël FOURQUIER- Consultant Dirigeant



Origine de la recherche-action autour de l'évaluation



7 années de travaux sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire :

production d'un corpus scientifique et d'un outillage méthodologique à destination des associations;
Émergence du besoin de s'emparer du sujet de l'évaluation.

Raison d'être de cette recherche-action



Dépasser l'évaluation contrainte en déployant des processus évaluatifs coconstruits qui permettraient de révéler la valeur créée, en mettant en discussion les apprentissages, et en construisant collectivement des stratégies. En adoptant ce nouveau positionnement des processus évaluatifs comme démarches stratégiques et délibératives, il s'agira de chercher, notamment, à comprendre :

- Comment les processus évaluatifs peuvent-il enrichir les modèles socio-économiques et mobiliser des ressources additionnelles ?
- Comment des processus évaluatifs collectifs/coconstruits peuvent-il être un levier dans la mobilisation des richesses humaines et en particulier des bénévoles ?
- Comment, en impliquant les « bénéficiaires/usagers » peuvent-ils mieux faire reconnaître leurs besoins, nourrir le projet associatif et permettre une adaptation de l'offre associative ?
- Quelles incidences de ces nouvelles modalités d'évaluation sur les relations entre l'association et ses partenaires, en particulier ses financeurs ?

Les objectifs poursuivis à travers cette recherche-action



A travers cette ambitieuse démarche, le FONJEP souhaite impulser des travaux de recherche appliquée qui permettent d'outiller, à termes, les associations JEP et les pouvoirs publics qui les financent pour concevoir, animer et déployer des processus évaluatifs :

- o adaptés à leur contexte, leur situation,
- o respectueux de la place de chacun,
- et permettant d'éclairer utilement le débat public et les décideurs quant à l'apport de l'action associative conduite.

Aucun financement de postes FONJEP, mais un financement possible au titre de la participation pendant 24 mois à l'expérimentation de processus évaluatifs coconstruits avec des équipes de recherches

Quels besoins de connaissance en matière d'évaluation et de création de valeur



Penser les processus évaluatifs en tant que démarches stratégiques et délibératives révélatrices et productrices de valeur

- Valeur vs impact
- Révéler la valeur
- Discuter les apprentissages
- Construire collectivement des stratégies



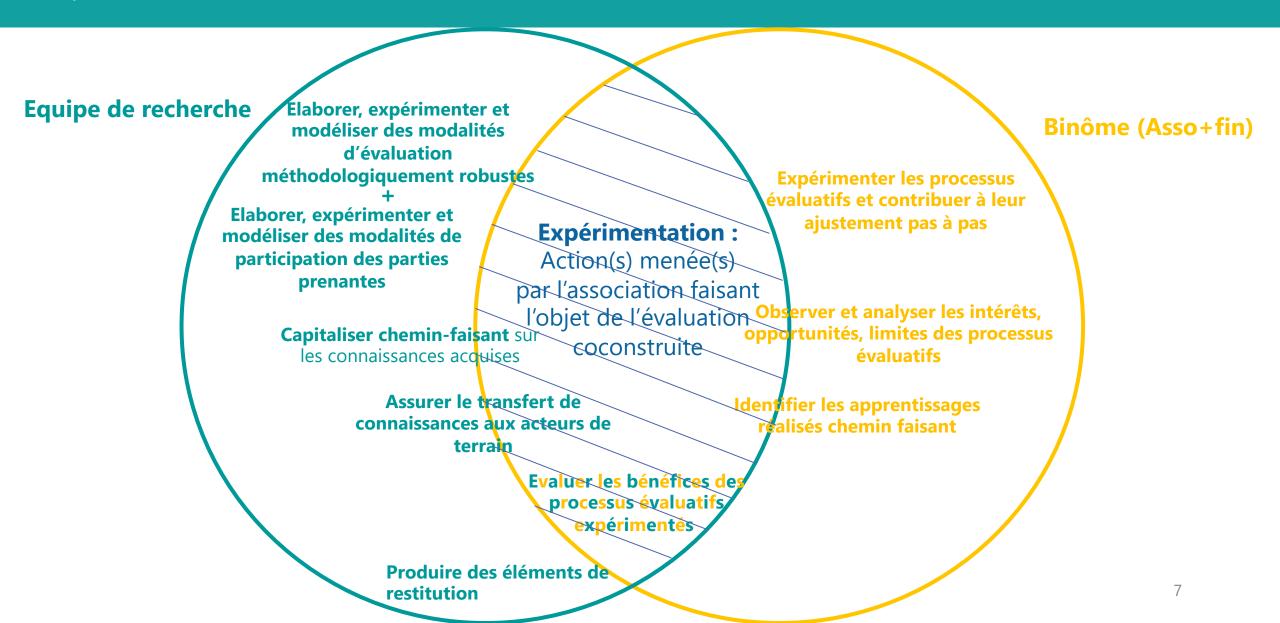
Renforcer la connaissance des spécificités de la valeur créée par les associations

- Entre Etat et marché : analyser la spécificité de la valeur créée par les associations
- Mieux documenter la fonction socio-politique associative
- Valoriser la capacité d'innovation associative



Renforcer l'outillage intellectuel et stratégique des associations pour un meilleur pilotage de leurs modèles socio-économiques et de leur valeur

La co-responsabilité des équipes de recherche et des binômes porteurs de terrain d'expérimentation



5 objectifs opérationnels



La co-construction entre chercheurs et binômes



La capitalisation des acquis au fil de l'eau



Le transfert au fil de l'eau



L'évaluation des processus évaluatifs expérimentés



La délibération

Caractéristiques des projets susceptibles d'être soutenus

Postulats et principes d'action

- La co-construction,
- la participation des acteurs associatifs volontaires pour être « investigués, mobilisés »
- le partage entre pairs

Attendus vis-à-vis des équipes de recherche

- > Avec le binôme ou trinôme (association et financeur(s)) apportant leur terrain
 - o Partager une méthode et des processus axés sur la co-production de connaissances
 - o Proposer un cadre réflexif afin de veiller à identifier et qualifier la co-production des connaissances, et de doter, le cas échéant, les parties prenantes d'une capacité d'alerte sur le process en cours en termes de fond, de forme et de dynamique.
- Auprès des autres équipes de recherche
 - o Partager régulièrement les avancées de leurs travaux tant sur le périmètre local (approche commune pour chacune des 4 équipes retenues) que sur le périmètre singulier que chacune choisira (périmètre national, régional ou départemental). Retenons que ces temps seront animés par le Fonjep.

Caractéristiques des terrains d'expérimentation

10 expérimentations répartis selon l'échelon géographique comme suit :

- o 5 expérimentations locales (échelle communale ou intercommunale);
- 2 expérimentations départementales ;
- 2 expérimentations régionales ;
- 1 expérimentation nationale.

1 équipe de recherche interviendra auprès d'acteurs issus de deux terrains d'expérimentation : 1 terrain local + 1 terrain relevant d'un autre échelon géographique

Conditions à remplir pour candidater



Une candidature à un terrain d'expérimentation s'appuie nécessairement sur un binôme ou trinôme, composé d'un ou deux financeurs (collectivités territoriales, intercommunalités, CAF, services déconcentrés de l'Etat), et d'une association JEP bénéficiaire d'un ou plusieurs postes FONJEP ou impliquée dans un dispositif de solidarité internationale soutenu par le FONJEP.



L'association et son/ses financeurs interviennent sur le même périmètre géographique.



L'initiative de la candidature peut relever de l'un ou l'autre des membres du binôme ou trinôme, tout comme son portage.



Aucune expérience préalable en matière d'évaluation n'est requise.

Ce qui est attendu du binôme ou du trinôme en matière d'évaluation



Il conviendra que le binôme ou trinôme définisse le périmètre de l'évaluation envisagée à ce stade :

- L'objet de l'évaluation (c'est-à-dire l'action ou le groupe d'actions retenu)
- La périodicité (quelle est la période couverte par l'évaluation ?)
- Les acteurs impliqués (financeurs, partenaires, gouvernance de l'association, bénévoles mobilisés, Directions/services/salarié.e.s internes à l'association mobilisés, usagers/ères).



Critères de sélection



Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- 1. Intérêt de l'objet ou des objets d'évaluation envisagé(s)
- 2. Faisabilité de l'évaluation
- 3. Besoins auxquels pourraient répondre l'expérimentation
- 4. Compatibilité de l'objet et du processus d'évaluation envisagés avec une approche expérimentale
- 5. Qualité du binôme et de son partenariat



Modalités d'installation des expérimentations



Le FONJEP retiendra, au final, 5 équipes de recherche et 10 binômes porteurs de terrains d'expérimentation.

Il conviendra d'assurer l'appariement entre équipes de recherche et terrains d'expérimentation. Pour ce faire nous organiserons un séminaire de lancement d'une journée et demie (28 et 29 mars 2024) permettant aux équipes de recherche de :

o se rencontrer entre pairs et de partager ensemble de premiers éléments de repères scientifiques et méthodologiques, dans le cadre d'une première demi-journée;

28 mars Après-midi o découvrir les binômes porteurs des terrains d'expérimentation locaux, ajuster la proposition pour imaginer, coconstruire les conditions de mise en œuvre des expérimentations locales l'après-midi qui suivra ;

29 mars matin

o découvrir les binômes des terrains d'expérimentation des autres échelons géographiques et anticiper les conditions favorables à la mise en place des expérimentations sur ces périmètres (départemental ou régional ou national), cela dans le cadre de la seconde matinée.

Financement des expérimentations



Montant de subvention accordé

Le soutien financier accordé sous forme de subvention n'excédera pas :

- Pour une association locale, départementale ou régionale : 5000 €/an, soit 10 000 € maximum pour la durée totale de la recherche-action.
- Pour une association nationale : le Fonjep n'assurera aucune prise en charge financière.



Modalités de versement du soutien financier

Le versement s'effectuera de la manière suivante :

- Année 1 (avril 24-mars 25) :
 - 70% du montant total annuel de la subvention à la signature de la convention
 - 30% en fin d'année sur présentation d'un compte-rendu d'exécution qualitatif et financier dont le modèle sera transmis par le FONJEP
- o Année 2 (Avril 25-Avril 26):
 - 80% du montant du montant total annuel de la subvention, sous réserve du versement préalable du second acompte de l'année 1
 - 20% du montant total annuel, sur présentation d'un compte-rendu d'exécution qualitatif et financier et de la production des livrables définis dans le cadre du projet.
- Ces modalités de versement seront formellement indiquées dans la convention qui liera le FONJEP et chacung des équipes de recherche, porteuses d'un projet.

Rubriques à renseigner dans le cadre du dossier de candidature?



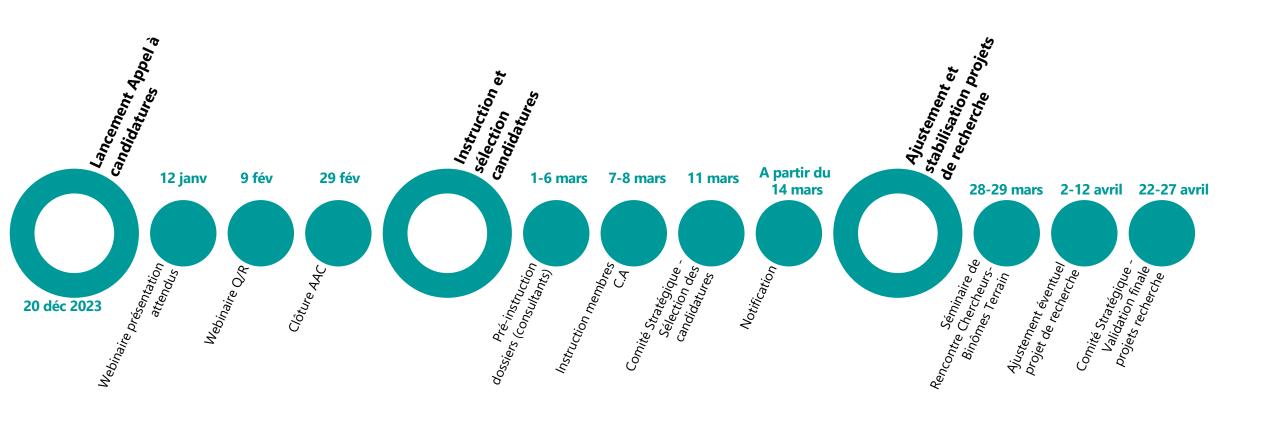
Il appartient à chaque binôme ('association / financeur(s)) de formaliser son propre document de réponse qui devra comporter les éléments suivants :

- > Présentation de l'association et du financeur
- > Description de l'action associative (ou du groupe d'actions) à évaluer
 - Périmètre
 - Calendrier
 - Objectifs et attendus
 - Difficultés/écueils éventuellement identifiés
 - Besoins identifiés du point de vue méthodologique, de la dynamique d'acteurs...
 - Ressources mobilisées par chaque membre du binôme et répartition des rôles au sein du binôme
 - Organisation proposée par le binôme pour piloter l'expérimentation
- > Antériorité en matière d'évaluation (association et financeur)
- > Antériorité avec des équipes de recherche (association et financeur)
- Questions complémentaires :
 - En quoi l'évaluation envisagée nécessite-t-elle de mobiliser et d'expérimenter des processus évaluatifs coconstruits, selon vous ?
 - En quoi la collaboration avec une équipe de recherche, dans le cadre d'une expérimentation, est susceptible de répondre à vos attentes et besoins en matière d'évaluation ?

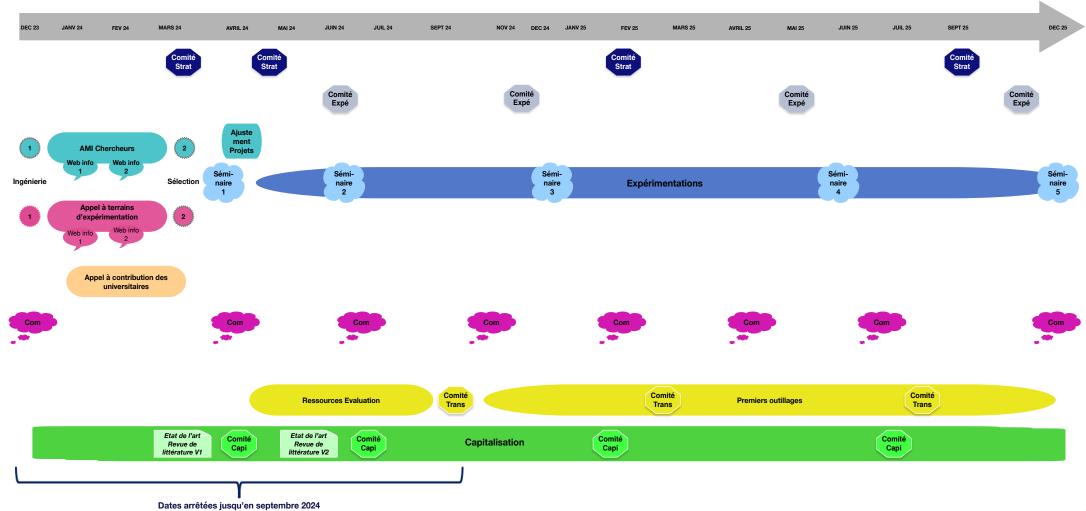
Récapitulatif des pièces à fournir pour candidater

- 1. Courriers des représentants légaux de chaque membre du binôme ou trinôme validant la candidature
- 2. Projet détaillé intégrant l'ensemble des rubriques mentionnées au point 8 de l'Appel à candidatures

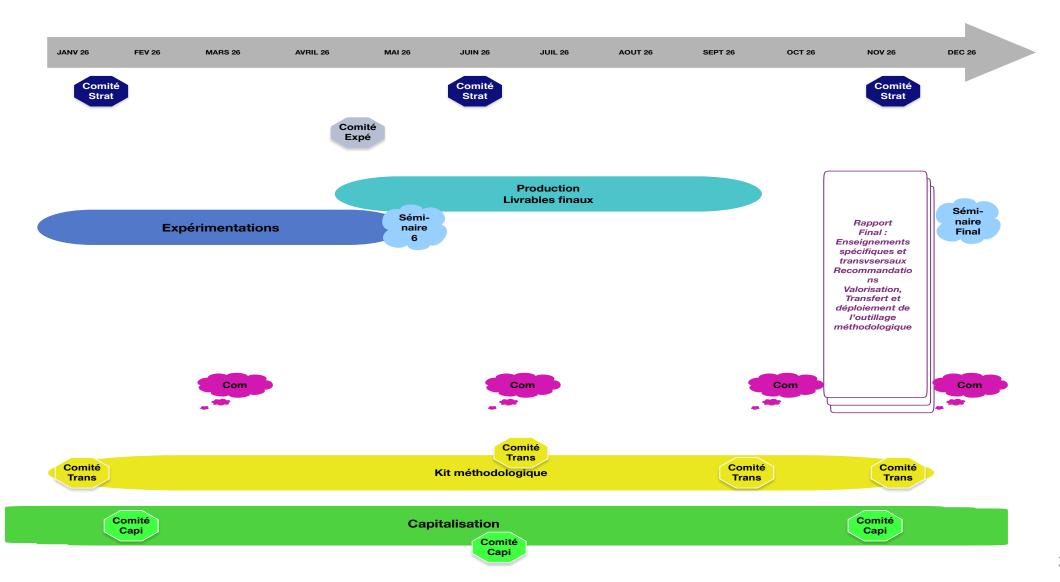
Déroulé du processus d'Appel à candidature



Le déroulé global de la démarche : 2024-2025



Le déroulé global de la démarche : 2026



Les suites



Un second webinaire organisé le 9 février 2024 à 14H00 permettant de répondre aux questions des candidats à l'expérimentation, sur inscription préalable uniquement.



Un recensement préalable des questions en amont du webinaire du 9 février transmis par les candidats à l'adresse mail suivante : <u>contact@fonjep.org</u> (objet : Terrains Évaluation Questions)



Ne seront traitées que les questions relatives :

- 1. à la compréhension de l'Appel à candidatures et des attendus de cette recherche-action
- 2. Au montage du dossier